

# VOIX DE TRAVERSES

n° 19

**bulletin d'information**  
Version électronique & papier  
**décembre 2006**



## CASAS

COLLECTIF D'ACCUEIL POUR LES SOLICITEURS D'ASILE À STRASBOURG

## Editorial

Je ne suis pas Jonathan LITTELI,<sup>1</sup> et loin de moi de penser que nos interlocuteurs de l'OFPPRA ou de la Préfecture ressemblent au Capitaine Auer, mais j'aime bien l'exercice intellectuel consistant à se mettre à la place de quelqu'un à qui tout semble nous opposer !

Vous lirez dans ce « Voix de traverses » les résultats de l'accompagnement de CASAS auprès des familles demandant la régularisation au titre de la circulaire Sarkozy. Vous vous exclamerez sur le cas de cette femme tchétchène et de son parcours de malheurs. Mais comment font-ils à la Préfecture et à l'OFPPRA pour décider que le cas de cette femme ne relève pas de la demande d'asile ou que ces enfants rentrant dans les critères de la circulaire n'ont pas droit au séjour en France ? A quoi pensent-ils le matin en se rasant devant leur glace ? J'ai fait mon boulot, je devais en éliminer 50%, je n'ai aucune preuve de l'authenticité des faits rapportés par cette femme, la France n'a pas vocation à accueillir tout le monde etc... Peut-être, sans doute !

Et nous, que nous disons-nous devant de telles situations ? Que ces histoires ont des accents de sincérité qui ne trompent pas, que nous ne pouvons décemment pas imaginer que le statut de réfugié soit refusé, que telle famille remplit intégralement tous les critères de la circulaire. Mais nous savons aussi bien que bon an mal an ce sont 15 % des demandes qui seront satisfaites et que l'Administration sur instruction du Politique fera tout pour limiter les réponses positives.

Alors nous continuerons inlassablement notre travail, avec compétence et acharnement, pour tenter d'obtenir le maximum possible de régularisations et de statuts de réfugié. Que cette petite lumière qui nous anime continue d'éclairer le regard de ceux qui frappent à la porte de CASAS !

Jacques SCHEER, président de CASAS

<sup>1</sup> auteur du prix Goncourt 2006, « les Bienveillantes »

## Témoignage

### Ces histoires que l'OFPPRA n'entend jamais...

Malgré l'habitude de recevoir des histoires douloureuses, Yvetta, ma collègue russophone et moi-même sommes anéanties par l'histoire traversée par Zarima en Tchétchénie. Au fur et à mesure de ce qu'elle nous relate, nous nous demandons intérieurement « comment, mais comment est-il possible de survivre à cela ? ».

C'est Zarima elle-même qui va nous répondre sans le savoir. Elle nous dit que même si la terreur infiltre chaque instant de la vie quotidienne, il faut néanmoins continuer à la gérer, à chercher à nourrir la famille, à nourrir la vache qui est notre bien le plus précieux, à se laver, à veiller à éduquer nos enfants qui grandissent dans la tourmente d'un monde où plus aucune loi ne permet aux êtres humains de se respecter.

Et soudain, lui revient une histoire qui lui donne son premier sourire depuis qu'on la connaît. Ce jour-là, elle s'est retrouvée en plein bombardement de l'aviation russe dans une voiture qui l'avait prise au bord de la route avec ses trois enfants. Un de ses enfants tenait contre lui son chat qu'il refusait absolument d'abandonner. Sur la route, les explosions se multiplient, au bord de la route de nombreuses voitures sont en flammes. Le conducteur se dit qu'ils seront une des prochaines cibles. Il passe ses nerfs sur Zarima « Comment ton connard de mari peut-il permettre de vous laisser sortir ? Où est-il ton mari ? Que je lui dise ses quatre vérités : laisser ainsi sous les bombes sa femme, ses trois enfants et en plus, son chat ! »

Puis lui revient un autre souvenir dont elle rit franchement. Ce jour-là, les forces fédérales avaient envahi une maison du village. Autour, les voisins tremblaient pour la vie des habitants, s'attendant au pire comme trop souvent. Ils ont regardé repartir les soldats qui ont pillé ce que bon leur semblait, téléviseur, mobilier, tableaux... Ils avaient déjà franchi le pont lorsque soudain la mère de famille est apparue à la fenêtre pour invectiver leur supérieur « Officier, Officier, tu vas nous rendre nos

biens, tu m'entends ? Tu vas revenir immédiatement avec tes soldats pour ramener ce qui nous appartient ! ». Nous, les voisins, étions stupéfaits. Trop heureux de voir notre voisine en vie, nous ne comprenions pas comment elle pouvait avoir la folie de vouloir les rappeler. L'officier a répondu en la traitant de sale pute tchéchène. « Et bien, viens m'expliquer en face pourquoi je suis une pute ! ». L'officier et sa troupe s'en sont tenus aux insultes et ont poursuivi leur chemin à notre grand soulagement. Cette femme avait trop vécu la peur, maintenant elle était au-delà. Elle n'avait plus peur de rien et retrouvait ainsi la vertu toute simple de pouvoir s'adresser à eux et d'attendre une réponse.

Puis elle poursuit en se rappelant une nuit où des militaires ont investi leur maison pour une énième « opération de nettoyage » : une dizaine de militaires cagoulés, armés jusqu'aux dents, hurlant des ordres, jetant face contre terre ses fils aînés et son mari. Soudain elle voit qu'un soldat remet quelque chose à son tout petit de 7 ans. Elle se précipite, convaincue qu'il s'agit d'un explosif. Surprise, elle le voit mâchonner quelque chose qui ressemble à du chocolat. Elle lui arrache de la bouche ce qui n'a pas encore complètement fondu « Il veut t'empoisonner, crache tout ! ». Cette nuit-là, les militaires sont repartis, après avoir fait régner la terreur, mais en n'emmenant personne. Après leur départ, le petit, tout contrit, tend à sa mère le reste de la tablette de chocolat dans sa poche à laquelle il n'a plus osé toucher. C'est juste du chocolat, de la douceur, du sucré dont ses enfants sont depuis si longtemps privés.

Zarima repense à ce soldat. Elle voudrait s'excuser auprès de lui, elle s'est totalement méprise sur son geste, un geste de tendresse, un geste d'humanité qu'il a osé faire envers eux qui sont pourtant considérés comme des parasites à éliminer. Elle voudrait le revoir pour le remercier. Mais comment seulement pouvoir le reconnaître, ce n'est qu'une silhouette cagoulée se confondant à celles qui, d'autres fois, ont emmené ses proches vers des lieux de torture. Elle voudrait dire à sa mère combien son fils est quelqu'un de bien, mais voilà, comment faire pour que les mères russes et tchéchènes puissent se parler ?

Puis son visage s'assombrit à nouveau en pensant au moment où les militaires étaient en train d'emmener son fils aîné, la tête sous un sac et les mains liées. L'idée l'a traversée de s'emparer d'une grenade d'un soldat et de la dégoupiller : ainsi ils pourraient mourir tous ensemble plutôt que de laisser aller son fils vers le lieu de torture, dans ce garage désaffecté à proximité du village, d'où leur parviennent des cris depuis la première guerre en 1994, qui ont repris lors de la deuxième guerre en 1999, et qui la poursuivront toujours.

Mais de cela non plus l'OFPRA n'en aura pas connaissance. Ce n'est guère qu'une idée donnant la mesure de son désespoir, mais ce ne sont pas des faits « permettant d'établir leur réalité et de tenir pour fondées ses craintes en cas de retour dans son pays d'origine ».

Simone Fluhr

### **La Caisse d'Epargne d'Alsace, partenaire de CASAS**

A la tête d'une importante délégation de la Caisse d'Epargne, le Président LUNEL est venu dans les locaux de CASAS remettre un chèque de 10.000 euros à notre association. Il renouvelle ainsi un soutien qui nous permet en particulier d'accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches parisiennes auprès de l'OFPRA ou de la CRR. Un chaleureux remerciement à cette entreprise pour cette attention et ce soutien.

### **CASAS en voyage**

Une partie de l'équipe de CASAS revient tout juste de diverses formations à Paris sur les conflits au Caucase, la situation en République Démocratique du Congo, la nouvelle loi Sarkozy, et les recours administratifs. Et tous les participants ont assisté aux audiences de la Commission de Recours des Réfugiés. De nombreux et passionnés échanges en perspective...

## Infos en bref

Suite à la circulaire de M. Sarkozy du 13 juin 2006, les familles avec enfant(s) scolarisé(s) ont espéré obtenir une régularisation.

CASAS a accompagné 33 familles dont 15 familles régularisées par la circulaire, 18 familles rejetées dont 4 qui correspondaient aux critères de la circulaire. Nous nous interrogeons sur les conditions d'application très strictes de cette circulaire qui ont exclu des familles dans des situations humaines parfois dramatiques. L'année continue pour elles, avec le risque d'expulsion et l'angoisse, chaque jour, pour les parents et les enfants. Que vont-ils devenir ?

La nouvelle loi promulguée par M. Sarkozy a été publiée le 27 juillet 2006, avec entre autres mesures la fin de la délivrance d'un titre de séjour après 10 ans de séjour et la nouvelle carte de séjour « compétences et talents. » Mais les décrets d'application ne sont pas encore tous sortis, donc nous ignorons les conditions d'application de la loi. Les informations dont nous disposons ne nous laissent rien présager de bon : les mesures d'éloignement vont être simplifiées, les difficultés pour obtenir un titre de séjour vont être démultipliées. La France deviendra-t-elle une *fabrique de sans papiers* ?

Pour des informations sur CASAS et sur l'actualité de l'accueil des demandeurs d'asile à Strasbourg, n'hésitez pas à consulter notre site Internet et à nous transmettre vos remarques et suggestions par mail.

Site Internet : [www.casas.fr](http://www.casas.fr)

## **Des frontières infranchissables ?**

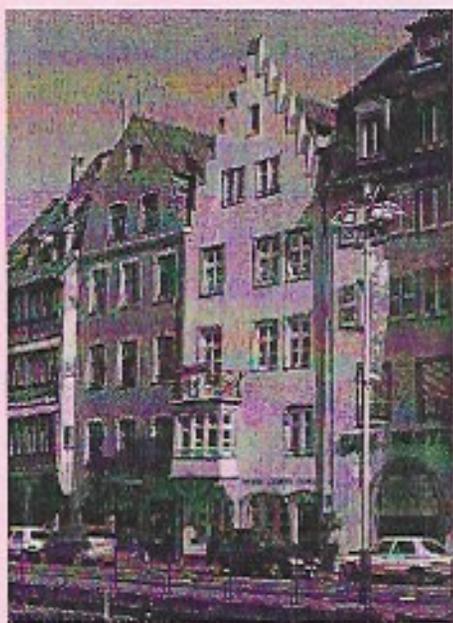
Petite inquiétude sur le nombre d'arrivées des demandeurs d'asile à Strasbourg. La baisse au niveau national atteint aussi le Bas-Rhin et donc CASAS. Pourtant, les conflits internationaux perdurent dans différentes régions du monde où les droits de l'Homme continuent à être bafoués, mais il devient de plus en plus difficile de quitter son pays et de franchir les frontières. L'Europe est en train de devenir une forteresse, ce qui va à l'encontre d'un droit fondamental qui est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Constitution française : le droit de quitter son pays en cas d'atteinte aux droits de l'Homme. On peut raisonnablement s'inquiéter des personnes qui restent en danger dans leur pays, persécutées et menacées.

N'ont-elles pas droit à une vie décente et digne ? N'ont-elles pas tout simplement le droit de vivre ? Et que penser de la Suisse qui a récemment durci sa législation au détriment des demandeurs d'asile et de la protection internationale ?

## **Des pays « sûrs » ?**

C'est toujours la même rengaine à CASAS, mais comment réagir face à une jeune femme malienne, persécutée par son mari et sa famille, et la police ferme les yeux ? Comment réagir face à un homme, une femme, une famille géorgienne qui sont menacés dans un pays où même la police peut être l'auteur des persécutions ? Comment réagir face à un couple d'albanais licenciés arbitrairement dans leur pays alors qu'ils intervenaient pour le Conseil de l'Europe à Strasbourg ?

Tous les cas cités plus haut ont abouti à un statut de réfugié ou à l'octroi de la protection subsidiaire. Alors qu'ils venaient tous de pays placés par l'OFPRA sur la liste des pays « sûrs ».....



Collectif d'Accueil pour les  
Solliciteurs d'Asile à Strasbourg  
13 Quai Saint Nicolas  
[www.casas.fr](http://www.casas.fr)  
tel : 03 88 25 13 03